

Pôle communication

Jeudi 31 mars 2022

INFO PRESSE

Alerte sanitaire : les pizzas Fraîch'Up Buitoni retirées de la vente

À la suite de plusieurs contaminations à la bactérie Escherichia Coli chez des enfants métropolitains, les autorités nationales ont confirmé le lien entre ces cas et la consommation de pizzas surgelées Fraîch'Up de la marque Buitoni.

Une alerte sanitaire a été lancée (communiqué de la direction générale de la Concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes - DGCCRF du 18 mars 2022) et relayée en Nouvelle-Calédonie par le service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire (SIVAP) afin que ces produits soient immédiatement retirés de la vente.

Le SIVAP s'est ainsi rapproché des importateurs et des grossistes, à partir du 23 mars, afin que les mesures de gestion d'alerte soient mises en œuvre et notamment que :

- tous les produits soient retirés du circuit de commercialisation ;
- les consommateurs qui ont acheté ces produits, soient informés de ne pas les consommer et de les détruire.

Les consommateurs doivent donc vérifier la présence de pizzas Fraîch'Up Buitoni dans leur congélateur et les détruire immédiatement. Il est important de noter que la cuisson d'un aliment surgelé ne permet pas un traitement thermique suffisant pour éviter une contamination par cette bactérie.